

### Secteur Relations Internationales - Subventions aux établissements d'enseignement

**Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur** : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

\* 437 € au Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 31 élèves à Krumbach (Allemagne) du 13 au 22 octobre 2004 (échange scolaire).

\* 252 € au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 14 élèves à South Croydon (Angleterre) du 12 au 20 novembre 2004 (échange scolaire).

\* 319 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 29 élèves à Böblingen (Allemagne) du 2 au 8 décembre 2004 (échange scolaire).

\* 382 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 24 élèves à Croydon (Angleterre) du 12 au 20 novembre 2004 (échange scolaire).

\* 192 € au Collège Voltaire pour l'accueil de 16 élèves de Fribourg du 13 au 19 octobre 2004 (échange scolaire) (subvention à verser à l'agent comptable du Lycée Victor Hugo, gestionnaire de l'opération).

Ces subventions seront versées sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 1 582 € sera imputée sur les crédits du Service Relations Internationales et Enseignement Supérieur, BP 2004 chapitre 65.04.6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

M. MONNEUR, M. DUMONT, Mme BALLOT, Mme JEANNIN, Mme BULTOT, M. ROIGNOT, Mme SCHIRRER, M. DAHOUI, Mme DAHAN n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 21 décembre 2004.*